

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SAINT-BASILE

Lundi 9 novembre 2015

Membres du Conseil,
Mesdames, Messieurs,

Je vous présente ce soir, conformément aux exigences de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, ce rapport sur la situation financière de la municipalité. En conséquence, je traiterai des derniers états financiers et du dernier rapport des auditeurs pour l'année 2014, ainsi que du dernier programme triennal d'immobilisations (2015, 2016 et 2017); ensuite, je vous parlerai de l'exercice en cours, des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

RAPPORT DES AUDITEURS 2014

Selon le rapport des auditeurs Bédard, Guilbault, comptables professionnels agréés, en 2014, les revenus de fonctionnement totalisent 3 765 094 \$, incluant des revenus d'investissement de 136 885 \$, les charges de fonctionnement sont de (4 121 084 \$), ce qui a donné un déficit d'exercice de (355 990 \$). En tenant compte, des éléments de conciliation à des fins fiscales, l'exercice a donné un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 495 104 \$.

Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014 totalise 485 167 \$.

L'excédent de fonctionnement affecté et les fonds réservés, au 31 décembre 2014, totalisent 1 093 858 \$ et sont répartis comme suit :

Excédent de fonctionnement affecté :

Dév. Résidentiel	74 354 \$
Secteur Aqueduc	156 824 \$
Secteur Égout	116 475 \$
Budget exercice suivant	100 000 \$
RRGMR - Portneuf	167 280 \$

Fonds réservés : 478 924 \$

Je constate que les dettes à long terme, au 31 décembre 2014, totalisent 3 267 540 \$ et sont réparties comme suit :

Ville de Saint-Basile	2 319 850 \$
Secteur Village	135 900 \$
Secteur Paroisse	68 652 \$
Secteur Aqueduc	90 751 \$
Secteur Égout	141 999 \$
Secteur Saint-Georges	90 600 \$
Quote-part régie régionale	419 788 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015 – 2016 - 2017

En 2015, nous avons procédé à plusieurs changements au niveau de nos systèmes de communication afin d'offrir un meilleur service à nos citoyens. Nous avons mis en place une enseigne lumineuse située au Centre Ernest-J. Papillon pour la diffusion de messages et d'annonces d'évènements. Nous avons refait notre site internet et nous avons procédé au changement du système téléphonique.

Nous avons aussi investi au niveau de la sécurité de nos citoyens, en collaboration avec la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne et avec une contribution de Ciment Québec Inc., en acquérant un nouveau camion autopompe citerne pour le service des incendies, ainsi qu'un détecteur de gaz.

Le secteur de la voirie a été bien occupé avec la mise en chantier des infrastructures de rues et du bassin de rétention de la nouvelle section du développement domiciliaire St-Basile-sur-le-parc Phase II. De plus, nous avons refait les infrastructures sur une partie du boulevard du Centenaire entre la rue du Parc et le numéro civique 405. Cette partie est admissible à une subvention du PIQM jusqu'à concurrence de 426 400 \$. La pulvérisation de la route, le rechargement en gravier et le pavage du rang Saint-Charles a été refait sur une distance d'environ 2 300 mètres. Finalement, nous avons procédé à la réfection du dernier tronçon du rang Sainte-Angélique, toujours avec la même technique que le projet pilote de 2012, soit la technique de Retraitement de Haute Performance (RHP) au ciment. Les travaux de reconstruction ont été faits sur une distance d'environ 900 mètres. Pour ces travaux, nous avons reçu une confirmation d'une subvention de 25 000 \$ du Ministre des transports et une de 20 000 \$ du député Michel Matte, dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. De plus, une autre subvention est confirmée, dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local – volet – accélération des investissements sur le réseau routier local, pouvant atteindre 50% des coûts de travaux admissibles.

Mentionnons que 2015 fut une année d'exception côté météorologique avec les pluies diluviennes du 9 et 10 juin. Ces pluies ont surpris plusieurs citoyens mais aussi certaines sections du rang Sainte-Anne ainsi que certains sentiers du Centre Nature. Nous avons dû demander l'autorisation du Ministère de la sécurité publique et respecter leurs exigences afin de procéder à des travaux de correction situés sur trois (3) sites du rang Sainte-Anne. Une demande d'aide financière est d'ailleurs en cours afin de pallier à une partie des coûts engendrés par ces travaux imprévus.

Au niveau du secteur aqueduc, les travaux correctifs de la source #2, localisé au rang Sainte-Anne ont été finalisés en début d'année et des travaux de correction d'une section du réseau d'aqueduc ont été apportés sur une distance d'environ 190 mètres dans le rang Saint-Jacques à la limite de notre territoire avec celui de Pont-Rouge. Un mandat a été donné à la firme Roche Ltée, groupe-conseil afin de procéder à la mise à jour de notre Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts.

Pour terminer, il ne faut surtout pas oublier un projet qui a été réalisé dans le but de desservir petits et grands durant la période estivale. Avec une contribution de Ciment Québec Inc. et en s'inspirant de leur industrie, un parc de jeux d'eau a été aménagé près du Centre Ernest-J. Papillon afin de donner de bons moments de plaisirs à nos plus jeunes citoyens.

EXERCICE FINANCIER 2015

Les chiffres présentement disponibles me permettent de croire que nous nous dirigeons vers un surplus budgétaire des activités de fonctionnement de l'ordre de 347 200 \$, incluant un montant de 62 700 \$, au fonds dédié à l'entretien du réseau routier.

Au cours de l'année 2015, pour une treizième année, le programme de développement domiciliaire le «Basi-Liens» a profité à neuf (9) constructions résidentielles, à quatre (4) constructions agricoles, à douze (12) constructions de bâtiments accessoires et à trente (30) rénovations, agrandissements, modifications ou réparations de 10 000\$ et plus. Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi eu une (1) construction commerciale qui est la nouvelle épicerie qui se situe sur la rue Dubuc. La valeur totale des travaux déclarés sur notre territoire est d'un grand total de 4 858 795 \$.

Au niveau administratif, le contrat de travail des employés municipaux vient à échéance au 31 décembre 2015. Des négociations sont actuellement en cours afin de renouveler les différents contrats pour le 1^{er} janvier 2016 et ce pour une durée de 5 ans. De plus, un mandat a été confié à Phoenix Québec Consultant Inc. au cours de l'année 2015 afin d'évaluer le maintien de l'équité salariale et d'en afficher le résultat tel que la Loi sur l'équité salariale l'exige.

Sur le plan des loisirs, un travail de restructuration a débuté en 2015 et se poursuivra en 2016. Cette restructuration vise à identifier les points forts et les points à améliorer au niveau du service des loisirs tant sur le plan de l'offre de service à la population, qu'à la gestion interne du service. Afin de passer à la deuxième étape de la restructuration, qui consiste à mettre en application des solutions trouvées, Monsieur Cédric Plamondon a été embauché, à raison de quelques heures par semaine, afin de venir en aide à Monsieur Éric de Carufel, coordonnateur des loisirs.

Au cours de l'année 2015, le service de prévention des incendies a subi quelques changements tant au niveau des équipements, qu'au niveau des employés. Nous avons eu, en juin dernier, le départ à la retraite de notre directeur du service des incendies, Monsieur Borromé Paquet. Celui-ci nous a donné vingt-huit (28) années de loyaux services pour lesquelles nous le remercions. Le poste de directeur du service des incendies sera maintenant occupé par Monsieur Cédric Plamondon, qui œuvre déjà au sein de la brigade depuis 2001. Quant à celui-ci, il occupe maintenant un poste à temps plein depuis octobre 2015 et ce pour une durée d'un (1) an. Sa charge de travail se répartie entre le service des incendies et le service des loisirs, tel que mentionné précédemment, afin d'apporter de l'aide dans la restructuration des loisirs. Quant au service des incendies comme tel, il est actuellement en processus d'étude de faisabilité en vue de la création d'une régie intermunicipale pour le service de protection du service des incendies de six (6) municipalités du comté de Portneuf. Les municipalités en questions sont : Cap-Santé, Donnacona, Neuville, Pont-Rouge, Saint-Basile et Sainte-Christine-d'Auvergne. Vous pourrez suivre ces développements au cours de 2016, selon la conclusion des études.

Notons qu'en 2015, nous avons renouvelé les services des Cadets de la Sûreté du Québec afin de bénéficier de deux (2) cadettes pour l'été 2015. Le service offert par celles-ci a été grandement apprécié et a contribué à apporter un sentiment de sécurité à nos citoyens.

Pour ce qui est de l'urbanisme, nous avons accueilli en septembre 2015 un stagiaire, Monsieur Bruno Boivin, afin d'aider Madame Laurie Mimeault dans l'exécution de ses tâches. Celui-ci prendra la relève du poste à titre d'inspecteur en bâtiment pour la durée du congé de maternité de Madame Mimeault.

Je voudrais vous mentionner que cette année, le comité d'embellissement s'est vu nommer une nouvelle présidente, Madame Hélène Poulin qui, avec son équipe, ont contribué à promouvoir l'embellissement et à rendre Saint-Basile un endroit des plus charmants et où il fait bon vivre. Nous en profitons d'ailleurs pour les remercier de leur apport, ainsi qu'un merci tout particulier à Madame Lorraine Cloutier de Fleuri-Pro pour son bon travail au niveau de l'entretien de nos plates-bandes.

Enfin, nous aimerions souligner le travail de nos Chevaliers de Colomb qui ont organisé, pour une première édition à Saint-Basile, le Festival des Chevaliers de Colomb. Ce festival a été un succès sur toute la ligne grâce à leurs efforts et leur bonne volonté de faire bouger et participer les citoyens de Saint-Basile.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Tout d'abord, 2016 marquera un changement de rôle triennal au niveau des évaluations foncières. Les nouvelles évaluations se traduisent par une augmentation de la valeur en moyenne de 15%.

Nous devrions relancer pour une quatorzième année le programme de développement domiciliaire le "Basi-liens" et, également le programme de revitalisation en vue de favoriser la construction.

Pour ce qui est de la voirie, nous allons procéder à la réfection complète de la rue Martel. De plus, nous procéderons à la réfection du ponceau près du 118 Sainte-Anne, ainsi que diverses réfections de pavage sur notre réseau routier.

Au niveau de l'aqueduc, la conduite d'amenée sera changée au niveau du rang Saint-Joseph sur une distance d'environ 450 mètres. Nous continuons la mise en application en lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable et nous finaliserons la mise à jour du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts.

Pour les loisirs, c'est l'acquisition d'un logiciel qui est prévu afin d'améliorer et de faciliter la gestion des services offerts aux citoyens, entre autre par les inscriptions en ligne et gestion de location de salle. Quelques réfections sont aussi prévues pour les deux (2) abris de baseball et la clôture de la patinoire.

À la suite de l'acquisition du nouveau camion autopompe citerne pour le service des incendies, nous procéderons à l'achat d'équipements pour que ce nouveau camion soit pleinement opérationnel.

Au niveau du Centre nature, le conseil municipal procèdera à une révision de son implication afin d'assurer son entière collaboration au bon développement. Des travaux seront évalués dans le

cadre d'un projet de sentier de vélo de montagne. Le conseil municipal tient à remercier, pour leur implication et leur saine gestion, les membres du conseil d'administration.

Les organismes peuvent toujours compter sur le support de la municipalité. Un sincère merci et surtout un encouragement à continuer vos actions.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016 - 2017 - 2018

La Ville doit adopter un programme triennal d'immobilisations dont les principaux éléments pourraient être, pour l'année 2016 :

- La réfection complète (voirie, aqueduc et égout) de la rue Martel.
- La réparation du ponceau près du 118, Sainte-Anne
- Conduite d'aménée rang Saint-Joseph sur 450 mètres linéaires.
- Achat d'équipement incendie
- Achat de logiciel pour les loisirs
- Conseil sans papier

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

En vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il est obligatoire que le maire insère, dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, une mention de la rémunération et des allocations de dépenses des élus. En accord avec cette prescription et en conformité avec le règlement numéro 03-2012, le traitement du maire et celui des conseillers doivent se lire de la façon suivante pour 2015 :

	MAIRE	CONSEILLERS
Rémunération	16 153 \$	5 384 \$
Allocation de dépenses	8 077 \$	2 692 \$
Rémunération (MRC)	2 880 \$	480 \$
Allocation de dépenses (MRC)	1 440 \$	240 \$

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile est composé de :

District #1 Monsieur Réjean Leclerc
District #2 Madame Lise Julien
District #3 Monsieur Claude Lefebvre

District #4 Monsieur Gino Gagnon
District #5 Monsieur Denys Leclerc
District #6 Monsieur Yves Walsh

CONCLUSION

À la lecture du présent rapport, vous pouvez constater que l'année 2016 s'annonce pour être aussi bien remplie que la présente année. Lorsqu'on parle de travaux d'infrastructures de routes,

d'aqueduc ou d'égout, tous ces projets sont importants et nécessaires. Nous demeurons aussi, comme toujours, ouverts à toutes propositions améliorant la qualité de vie de nos concitoyens.

Enfin, je voudrais remercier les élus(es) et tous les employés(es) de la Ville de Saint-Basile de leur support apporté au cours de la dernière année.

Le Maire de la Ville de Saint-Basile,

Jean Poirier

ANNEXE " A "

Tel qu'exigé par l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, voici les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil (10 novembre 2014) au cours de laquelle le maire a fait rapport sur la situation financière de la municipalité.

<u>Contractant</u>	<u>Objet du contrat</u>	<u>Montant</u>
Ministre des finances	Services policiers (SQ) + cautions	200 450 \$
M.R.C. de Portneuf	Quote-part et divers services	172 163 \$
Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	Matières résiduelles	224 813 \$
Promutuel Portneuf-Champlain	Assurances générales	35 017 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	39 176 \$
Desjardins sécurité financière	Fonds de pension	71 945 \$
SSQ, société d'assurance-vie inc.	Assurance collective	50 580 \$
Les Entreprises André Leclerc Inc	Déneigement, divers travaux de voirie	365 278 \$
Centre nature Saint-Basile	Contribution au fonctionnement	54 000 \$
Pavage Rolland Fortier	Travaux de pavage (Inondation)	73 361 \$
Fortier 2000 Ltée	Travaux de voirie	27 694 \$
Construction et Pavage Portneuf Inc	Travaux de pavage	758 368 \$
9012-1997 Québec Inc.	Divers travaux de voirie	67 637 \$
Pagé Construction (Division Sintra)	Travaux de voirie (Dév. Résidentiel)	1 209 478 \$
Ville de Pont-Rouge	Divers services de loisirs	27 445 \$
Maxi-Métal	Camion service incendie	174 143 \$
O.M.H.	Contribution et projet 20 logements	324 311 \$
Équipements récréatifs Jambette	Construction jeux d'eau	142 123 \$
BPR-Infrastructure Inc.	Ingénierie développement résidentiel	46 427 \$
Roche Ltée, groupe conseil	Divers mandats d'ingénierie	49 631 \$

ANNEXE « B »

En conformité avec la loi, vous trouverez les indicateurs de gestion 2014, outil pour aider à la prise de décision.

INDICATEURS DE GESTION 2014 Ville de Saint-Basile

Les indicateurs de gestion facultatifs n'ont pas été complétés.

Les débits d'égout traités sont tirés du "Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux" (SOMAE pour Saint-Basile).

Sommairement, les indicateurs de gestion sont comparables avec ceux des années précédentes compte tenu des explications de bas de page.

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2014

		2014	2013	2012
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité incendie				
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (a)	1	0,0592 \$	0,0762 \$	0,0654 \$
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (b)	2	0,0730 \$	0,0915 \$	0,0839 \$
TRANSPORT ROUTIER				
Voirie municipale				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	3	2 651 \$	2 295 \$	2 232 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	4	6 027 \$	5 684 \$	6 087 \$
Enlèvement de la neige				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	5	2 798 \$	2 694 \$	2 554 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	6	2 826 \$	2 723 \$	2 583 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7	5,7438	2,8719	S.O.
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	8	1 530 \$	1 137 \$	1 459 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	9	5 545 \$	5 022 \$	5 343 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	10	0,15 \$	0,16 \$	0,18 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	11	0,19 \$	0,22 \$	0,23 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	12	0,14 \$	0,11 \$	0,12 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	13	0,52 \$	0,49 \$	0,42 \$
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	14	0,04 \$	0,07 \$	0,06 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	15	0,11 \$	0,15 \$	0,16 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	16	2 474 \$	1 425 \$	2 081 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	17	11 354 \$	10 465 \$	11 213 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	18	0,12 \$	0,08 \$	0,13 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	19	0,53 \$	0,60 \$	0,70 \$
Déchets domestiques et assimilés				
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (a)	20	106,67 \$	112,69 \$	122,77 \$
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (b)	21	106,67 \$	112,69 \$	122,77 \$
Collecte sélective de matières recyclables				
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	22	0,097 t	0,095 t	0,093 t
Taux annuel de diversion	23	19,62 %	19,72 %	18,95 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE				
Croissance des valeurs résidentielles imposables	24	2,45 %	6,00 %	2,98 %
RESSOURCES HUMAINES				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	25	2,41 %	1,45 %	2,73 %
Effort de formation par employé	26	14,17 h	2,24 h	16,09 h
Taux de départs potentiels à la retraite	27	9,09 %	15,38 %	23,08 %

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges